

# CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE REOUVERTURE D'UNE LIGNE FERROVIAIRE AUX CIRCULATIONS VOYAGEURS EN ARDECHE ET DANS LE GARD

## CONTRIBUTIONS DEPOSEE PAR :

L'association des usagers TER SNCF de la ligne ferroviaire Rive Droite du Rhône.

### Présentation du dossier :

Par suite des États Généraux du Rail et de l'Intermodalité (EGRIM) menés par la Région Occitanie, la ligne Rive Droite du Rhône a été identifiée comme prioritaire dans la desserte ferroviaire régionale au regard des besoins de mobilité des usagers. La réouverture de la ligne de la Rive Droite du Rhône aux voyageurs s'inscrit dans :

- Un contexte de désenclavement du territoire du Gard Rhodanien qui s'est développé autour de l'industrie (pôle industriel majeur d'Occitanie)
- L'amélioration des mobilités pour connecter ce territoire aux pôles d'activités des agglomérations de Nîmes, Avignon et Montpellier.
- Le développement des différents axes de tourisme patrimonial, industriel, viticole, etc...
- L'enjeu environnemental pour faire face au défi du réchauffement climatique par l'accès aux transports alternatifs au tout routier.

Cette démarche politique initiée par la Région Occitanie valide une programmation pluriannuelle d'investissement sur laquelle les autres partenaires peuvent s'appuyer pour accompagner le développement de ce territoire.

Dans ce contexte l'Etat et ses services doivent être facilitateur dans les démarches administratives et accompagner la Région dans le financement de ce projet d'intérêt général

Cette réouverture marque également les portes d'entrée du territoire de la Région Occitanie en provenance des Régions AURA et SUD.

Cette réouverture de la ligne a débuté le 29 août 2022 par une phase anticipée dont le succès est significatif des besoins des habitants du Gard Rhodanien. Malgré une qualité de la production TER qui n'est pas au rendez-vous, le succès est total.

Aujourd'hui, l'étude environnementale est présentée permettant enfin de poursuivre les travaux des phases suivantes dont le financement est assuré par la Région Occitanie pour l'objet ferroviaire à 100% et par La Région Occitanie et les collectivités locales pour les PEM et autres projets d'aménagements.

### Présentation des phases :

- **La phase anticipée dont la mise en service a été réalisée le 29 août 2022 :**
  - o Elle dessert par cinq allers/retours les gares de Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit pour se connecter à Nîmes et Avignon.

- Les aménagements en gare de Remoulins réalisés lors de cette phase permettent une desserte évènementielle (de 3 à 4 trains/an).
- **La tranche 1 de la phase cible permet de réaliser les travaux sur les gares de Villeneuve-Lez-Avignon et Roquemaure et de Le Teil.**
  - Les travaux ferroviaires sont financés
  - Les études et travaux des PEM sont en cours mais accusent du retard.
  - Les travaux sur les PN sur la portion Pont-Saint-Esprit /Le Teil pas encore financés
- **La tranche 2 de la phase cible permet de réaliser les travaux sur les autres gares :**
  - Les travaux ferroviaires et de PEM sur les gares de Marguerittes, Aramon, Laudun-L'Ardoise
  - Les travaux de passerelles sur les gares de Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit et Remoulins
  - Les travaux de PEM sur ces gares
  - Les travaux sur les PN
  - Les travaux sur l'origine terminus de Pont-Saint-Esprit permettant de passer à environ 10 allers/retours

#### **L'étude environnementale :**

La loi industrie verte qui régit cette étude environnementale est réalisée sur l'ensemble du périmètre de la ligne de Nîmes à Le Teil.

Elle appréhende tous les volets environnementaux pour les intégrer dans tous les projets concernés qui s'intègre dans un objet unique.

A la lecture de cette étude il semble que les impacts engendrés par les travaux et l'exploitation de la ligne avec un trafic voyageur puisse être intégré dans la réalisation des travaux par les différents maîtres d'ouvrages.

**Notre association avait demandé à l'Etat par l'intermédiaire de la préfecture du Gard d'être très pragmatique en tenant compte de l'exploitation actuelle de la ligne dans les études. Cette demande est restée veine, excluant de fait une accélération du calendrier. Notre association regrette cette posture qui sera nous l'espérons révisée dans le cadre de la seconde étude environnementale pour le bas de la ligne.**

La préservation des différentes espèces concernées par la préservation de leurs habitats (alignement et arbres remarquable) et la préservation des corridors va dans le bon sens.

La végétalisation et la dés imperméabilisation des parvis de gares et des PEM permettent d'améliorer la situation existante. La lutte contre les îlots de chaleur par la plantation d'arbres assure des espaces de fraîcheur.

Les aménagements des PEM s'entendent également dans le cadre de projets urbains développés par les collectivités locales. La continuité des mobilités est assurée par ces projets qui ne doivent pas souffrir de la deuxième étude environnementale. **Notre association demande que ces différents projets ne soient pas retardés pour une procédure administrative faisant déjà l'objet d'une enquête publique.**

## **Les travaux à venir :**

Dans le document il est indiqué que les travaux des gares et des PEM seront phasés de 2026 à 2030, cette situation s'explique par différentes causes :

- Les procédures administratives qui rallongent le calendrier
- Les travaux de régénération de la ligne par SNCF Réseau
- Les contraintes financières de la Région Occitanie du fait des 400 MILLIONS d'économie de subventions imposé par l'Etat.

L'ensemble de ces éléments décale le calendrier initial pour l'emmener à 2030 voire plus. La vie de ce projet se déroulera sur environ 12 ans depuis les états généraux de la Région Occitanie qui a posé le cadre et la vision politique du développement de cette ligne.

Si l'on se projette sur cette période, il y aura en cumuler 3 ans de travaux pour 9 ans d'étude, cette situation n'est pas acceptable surtout sur une ligne ferroviaire exploitée et que les travaux se situent pour la plupart en milieu déjà urbanisé.

Pour cela notre association fait des propositions pour accélérer le calendrier en tenant compte des contraintes techniques et administratives dont nous avons connaissance.

## **Les propositions de l'association :**

Dans ce chapitre, nous présentons les propositions de l'association pour accélérer le calendrier tout en tenant compte des orientations présentées dans l'enquête publique environnementale.

Nous rappelons également que les enjeux majeurs de ce dossier sont les mobilités et l'attractivité du territoire et la lutte contre le réchauffement climatique.

Comment améliorer la biodiversité dans notre environnement en développant la complémentarité des modes de transports dans nos territoires ruraux et semi-urbain.

Les investissements de l'Etat devraient être fléchés vers de tels projets pour accompagner la Région Occitanie et au-delà les Régions SUD et AURA ainsi que les collectivités locales.

- I. La deuxième étude environnementale ne doit pas ralentir les études et les travaux sur les PEM et les passages à Niveaux. Lors de la réunion de lancement de l'enquête publique de Villeneuve-Lez-Avignon, la MOA a indiqué qu'il s'agissait de mesures d'études complémentaires. Une demande auprès de la préfecture devra être réalisée par les MOA concernées pour réaliser leurs travaux. Notre association relayera cette demande auprès de la préfecture du Gard.
- II. Les investissements sur un dossier d'intérêt général doivent être fléchés et sanctuarisés par l'Etat.
- III. Les études et travaux des gares de Villeneuve-Lez-Avignon et Roquemaure sous MOA de SNCF Gares & Connexions doivent être accélérés pour ne pas ralentir l'exploitation de ces deux gares.

- IV. Les travaux des passerelles de Bagnols-Sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit et Remoulins doivent être réalisés pour assurer un accès en autonomie pour les personnes à mobilités réduites.
- V. Les travaux sur les gares de Marguerittes ne sont pas des travaux complexes contrairement aux travaux des gares de Aramon et Laudun-L'Ardoise. Nous demandons que ces travaux soient accélérés dans le calendrier.
- VI. Nous demandons à SNCF Réseau de réaliser un maximum de travaux ferroviaires préparatoires aux réouvertures des gares lors de la période de la régénération de la ligne. En effet notre association demande la mutualisation de travaux de suppressions d'infrastructures obsolètes (gares d'Aramon et Laudun l'Ardoise) ou nécessaire pour réaliser les quais (gares de Laudun l'Ardoise, Aramon et Marguerittes). Cette proposition évitera de nouvelles suppressions de trains pour les usagers de la ligne durant les prochaines années.

## **Conclusion :**

Les états généraux du rail et de l'intermodalité initiés par la Région Occitanie en 2016 ont posé les orientations politiques des transports en Région Occitanie.

Cette volonté politique s'est traduite par la réouverture anticipée de la ligne. Cela fait trois années que la ligne ferroviaire Rive droite du Rhône est réouverte au trafic voyageur, c'est une réussite incontestable malgré une production TER de SNCF Voyages qui n'est pas satisfaisante. Sur les trois années d'exploitation c'est 15% de fréquentation supplémentaire.

La réouverture de la ligne répond aux besoins de déplacement des populations dans le cadre du domicile travail, loisirs, touristiques et scolaires.

Notre association travaille depuis de nombreuses années pour réouverture de cette ligne, nous sommes très favorables à la continuité des travaux sur l'ensemble des gares.

Nous sommes très favorables à l'accélération du calendrier, nous demandons à tous les acteurs de travailler dans ce sens.

Notre association milite depuis sa création en 2009 pour la réouverture de la ligne rive droite du Rhône, après de nombreuses mobilisations cette utopie est une réalité. Maintenant il reste à finaliser le travail sur l'ensemble de la ligne.